Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Postulat
Titre :	Le temps d'un Plan climat 2.0 est venu.
Initiant-e:	Johann Dupuis (EàG)

Résumé du postulat :
L'été caniculaire de 2026 doit agir comme une piqure de rappel : les conséquences adverses du réchauffement climatique nous frappent désormais de plein fouet. Les politiques d'atténuation du réchauffement climatique doivent être renforcées dans les plus brefs délais si l'on veut éviter que les effets prédits dans les scénarios climatiques les plus catastrophiques se réalisent et que les mesures d'adaptation deviennent physiquement impossibles. En effet, si l'on poursuit sur la trajectoire actuelle, certaines études scientifiques prédisent, que d'ici à la fin du siècle, environ 30% de la population mondiale vivra dans des conditions climatiques extrêmes, équivalentes à celles du désert du Sahara actuellement[1]. En Suisse également, des étés avec des pointes de chaleur proches de 50°C ne seraient plus à exclure. Cinq ans après le lancement du Plan Climat lausannois, celui-ci échoue largement à faire appliquer les trajectoires de réductions du CO_2 fixés dans le domaine du bâtiment et dans celui de la mobilité. Il paraît donc aussi urgent que nécessaire de corriger ses faiblesses les plus évidentes en mettant en œuvre une version 2.0 du Plan climat, renforçant aussi bien les mesures d'atténuation que d'adaptation aux changements climatiques.

Développement
L'été 2026 est à la fois le plus chaud que la Suisse ait connu depuis le début des mesures en 1846[2] et paradoxalement l'un des plus frais qu'il nous reste à vivre[3]. Si la Suisse n'a pas connu en 2026 de cataclysme de l'ampleur de Blatten (2025), cet été n'en apparait pas moins comme catastrophique. Avec un nombre de jours caniculaires et des pointes de chaleurs exceptionnelles accompagnant une sécheresse record[4], les habitantes et habitants les plus vulnérables, les écosystèmes ainsi que certains secteurs économiques n'auront pas été épargnés.[5] Des millions de poissons auraient péri[6] ; plus de 7'000 vaches de plus qu'habituellement ont dû être envoyées à l'abattoir[7] ; des pertes records de plus de 500 millions dans l'agriculture ont été enregistrées[8]. Les baisses de productivité économique en lien avec la canicule auraient coûté plusieurs miliards à l'économie suisse[9]. En termes de fonte glaciaire, l'année 2026 se classera probablement également parmi les pires années jamais enregistrées, avec des fontes de plus de 6m sur certains glaciers et la disparition définitive de plus de 30 d'entre eux. [10]

---

[1] Lenton, T.M., Xu, C., Abrams, J.F. et al. Quantifying the human cost of global warming. Nature Sustainability 6, 1237–1247 (2023). https://doi.org/10.1038/s41893-023-01132-6
[2] https://www.meteosuisse.admin.ch/portrait/meteosuisse-blog/fr/2026/08/bilan-climatologique-de-l-ete-2026.html
[3] https://www.watson.ch/fr/suisse/societe/903753513-meteo-suisse-un-ete-sur-deux-sera-plus-chaud-que-celui-de-2026
[4] https://www.meteosuisse.admin.ch/portrait/meteosuisse-blog/fr/2026/08/secheresse.html
[5] https://www.24heures.ch/secheresse-lagriculture-pourrait-connaitre-des-pertes-record-en-2026-966012014085
[6] https://www.rts.ch/info/environnement/2026/article/secheresse-en-suisse-des-millions-de-poissons-menaces-de-mort-29333295.html
[7] https://www.blick.ch/fr/suisse/canicule-labattage-de-vaches-a-explose-cet-ete-en-suisse/9vhq7wx
[8] https://www.24heures.ch/secheresse-lagriculture-pourrait-connaitre-des-pertes-record-en-2026-966012014085
[9] https://staedteverband.ch/fr/lete-caniculaire-2026-provoque-des-pertes-de-plusieurs-milliards-dans-leconomie/
[10] https://www.blick.ch/fr/suisse/meteo-30-glaciers-risquent-de-mourir-dici-lautomne-id22201913.html

La situation de la Suisse peut toutefois apparaître comme chanceuse en comparaison avec certains pays d'Europe. Selon un premier bilan, plus de 32'000 personnes auraient péri des suites de la canicule en Europe[11]. Avec des chaleurs de plus de 2.8 °C au-dessus de la norme et des températures moyennes bien au-delà de 40°C, la France détient le record mondial des plus fortes anomalies climatiques pour l'été 2026[12], sans oublier les incendies majeurs ayant frappé le sud-ouest du pays. Difficile également de ne pas évoquer la situation au-delà de l'Europe avec la catastrophe glaciaire d'une magnitude exceptionnelle ayant frappé le Népal et le Tibet avec un bilan intermédiaire d'au moins 1403 morts et 6150 disparus[13].

L'été 2026 ne fait que démontrer ce que les scientifiques prédisent de longue date : les coûts humains, écologiques et économiques des changements climatiques ne vont faire qu'exploser si les sociétés humaines ne diminuent pas drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre, en réduisant massivement l'usage des agents fossiles et en atteignant la neutralité carbone avant 2050. Si l'agitation médiatique et politicienne s'est emparée de la question de la climatisation promue au rang de panacée contre le réchauffement climatique, il semble malheureusement nécessaire de rappeler une évidence : il n'y a pas d'alternatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans un monde de 4°C ou plus, la possibilité physique pour les sociétés humaines de pouvoir s'adapter est plus que questionnable[14] [15]. Il est donc nécessaire de renforcer les politiques de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et ce à tous les niveaux, du global au local, sans exclure le renforcement devenu nécessaires des politiques d'adaptation.

S'agissant de la Ville de Lausanne, le groupe EàG déposait (en novembre 2018) le postulat « Pour l'adoption d'un plan climat par la Municipalité de Lausanne », cosigné par la totalité des groupes politiques alors représentés au Conseil communal, à l'exception de l'UDC. Ce postulat demandait à la Municipalité de définir une stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre compatible avec le respect de l'accord de Paris, d'étudier l'évolution des émissions depuis 1990 et de prendre les mesures nécessaires sur l'ensemble du territoire et de l'administration. Ce Plan Climat devait faire l'objet d'un monitoring continu de ses effets et d'une communication transparente auprès du public. En réponse à cette demande la Municipalité adoptait le rapport-préavis 2019/30 : *Stratégie municipale en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques* qui annonçait la publication d'un Plan Climat visant à une neutralité carbone à l'horizon 2030. Le Plan Climat a proprement dit fut publié en janvier 2021 et adopté par le Conseil communal en mai 2021. Il revenait partiellement en arrière par rapport aux objectifs initialement annoncé par la Municipalité puisque le Plan Climat ne fixait plus que l'atteinte de la neutralité carbone dans le domaine de la mobilité pour 2030 et pour le reste des émissions directes, principalement dans le domaine du bâtiment, à 2050. Le plan Climat constitue depuis sa publication, le socle de la politique climatique de la Municipalité qui a continué à s'étoffer avec l'adoption de rapports-préavis additionnels.

Plus de cinq années après l'adoption du Plan climat, le temps d'évaluer ses résultats est venu. Or si la Municipalité tient à jour un outil de suivi du Plan climat[16], une évaluation externe complète de ses effets manque toujours à l'appel. La Municipalité n'a pas non plus

---

[11] https://www.24heures.ch/europe-lete-2026-fait-plus-de-32000-morts-941680019252
[12] https://www.meteo-paris.com/actualites/france-2-80c-en-trois-mois-l-anomalie-la-plus-forte-au-monde
[13] https://www.lemonde.fr/international/article/2026/09/16/inondations-au-nepal-la-liste-des-disparus-s-allonge-a-6-150-personnes-annoncent-les-autorites-du-pays_6775431_3210.html
[14] World Bank (2012). Turn Down The heat: why a 4°C warmer world must be avoided. https://documents1.worldbank.org/curated/en/865571468149107611/pdf/NonAsciiFileName0.pdf
[15] Vanos, J., Guzman-Echavarria, G., Baldwin, J.W. *et al.* A physiological approach for assessing human survivability and liveability to heat in a changing climate. *Nat Commun* **14**, 7653 (2023). https://doi.org/10.1038/s41467-023-43121-5
[16] https://www.lausanne.ch/portrait/climat/monitoring-climat.html

jugé bon de communiquer de manière transparente sur l'atteinte des objectifs. Ceci est d'autant plus problématique qu'un examen objectif mène à une conclusion implacable : **Lausanne manque complètement les objectifs de réduction du CO_2 fixés dans son propre Plan climat.** Quatre ans avant la date butoir de 2030, la mobilité à Lausanne est loin d'être devenue neutre du point de vue des émissions de CO_2. **Selon le suivi du plan Climat, seul 3,9 % des véhicules circulant en 2025 étaient des véhicules « 0 émission directes », bien loin de l'objectif d'atteindre 100% en 2030.**

Pour ce qui s'agit des bâtiments, l'autre poste central s'agissant des émissions directes de CO_2, le bilan n'est guère meilleur. **Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050, le taux d'assainissement devrait, selon le plan climat, atteindre 3.3%/an. Or ce taux était encore trois fois inférieur (1.1%) en 2025. Si ce taux devait se maintenir, l'objectif de 100% de logements assainis énergétiquement à Lausanne ne serait atteint qu'après 2100.**

Autant dans le domaine de la mobilité que du bâtiment des mesures additionnelles sont donc urgentes et nécessaires pour respecter les objectifs fixés. Dans le domaine de la mobilité le rythme des modifications des aménagements routiers et urbains en faveur de la mobilité active et des transports publics doit s'accélérer. Dans le domaine du bâtiment, la politique d'assainissement des bâtiments appartenant de la ville doublée de son volet social doit prendre une nouvelle dimension. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'énergie offre également de nouvelles opportunités à la Municipalité pour accélérer le rythme des assainissements énergétiques respectueux des locataires à Lausanne. L'instrument phare pour combiner aspects sociaux et climatiques du renouvellement du parc immobilier restant sans contexte la propriété publique du sol et des bâtiments, qui elle seule peut permettre de sortir de la logique d'inflation des loyers qui suit les assainissements énergétiques des bâtiments privés.

En considérant que la mobilité et le bâtiment constitue environ 80% des émissions directes de la ville de Lausanne, on voit désormais mal comment les objectifs fixés dans le Plan Climat pourraient désormais être atteints, sans mesures supplémentaires. La Municipalité s'est certes plainte à juste titre que les conditions-cadres actuelles que ce soit au niveau fédéral ou cantonal ne sont pas idéales pour atteindre ces objectifs. Néanmoins elle ne saurait prendre cette situation comme excuse pour ses propres échecs. Du point de vue des quantités de gaz à effet de serre émises à Lausanne, les seules évolutions réellement positives qui puissent être mesurées sont dans le domaine des eaux usées (-42% CO_2eq) et dans le bâtiment (-28% CO_2eq), un phénomène que l'on doit avant tout aux hivers de plus en plus doux qui réduisent les besoins en chaleur et en combustibles fossiles pour le chauffage.

Si le constat d'échec sur le plan de la baisse des émissions directes ne peut être nié, la situation est malheureusement pire du point de vue des émissions indirectes. En effet, bien qu'elles constituent, selon le plan climat, 72,4% des émissions totales générées par la Ville de Lausanne, la Municipalité n'a pour l'instant aucunement empoigné cette problématique qui fait pourtant partie intégrante de l'accord de Paris. La Municipalité peut bien tenter de se dédouaner en disant qu'il s'agit de postes d'émissions sur lesquels elle a peu de leviers, la réalité la contredit puisque sur des domaines très concrets appartenants clairement à ses domaines de compétences comme les impacts climatiques des investissements de la CPCL ou des emprunts de la Ville de Lausanne ne sont pas inclus et monitorés dans le cadre du Plan climat.

Du point de vue de l'adaptation aux changements climatiques, on pourrait considérer que le bilan du Plan climat est meilleur. En effet, le principal indicateur de succès, la couverture de canopée de la zone urbaine, montre une tendance positive et conforme à l'objectif fixé. Néanmoins, ici le bât blesse également dans la définition des objectifs retenus par le plan

climat, puisque celui-ci n'inclut pas l'objectif de garantir des températures vivables dans tous les quartiers de la Ville. Or comme le montrent les images satellites produites dans le plan climat, ainsi que des mesures récentes de la RTS[17], les indices de chaleur tout comme le degré de couverture par la canopée varient énormément d'un quartier à l'autre. Le Plan climat devrait ainsi clairement intégrer l'ambition d'assurer l'habitabilité et la convivialité de la Ville de Lausanne dans tous les quartiers par temps de canicule, ce qui est loin d'être le cas actuellement. L'extension de la canopée ou des surfaces végétalisées ne doit par ailleurs pas constituer l'unique voie pour atteindre ces objectifs, mais la revitalisation et la remise en pleine air des cours d'eau, même en plein centre-ville (Louve et Flon) doit désormais être sérieusement étudiée[18]. En outre, on note que malgré les recommandations claires de la Confédération à propos de la nécessité d'intégrer l'adaptation et l'atténuation dans les études et les rapports d'impacts[19], les derniers grands chantiers publics à Lausanne que ce soit le tramway ou le Musée Cantonal des Beaux-arts semblent ignorer tout de ces préceptes et constituent des ilots de chaleur important et objectivement mesurables. Une telle situation fait craindre que les nombreux chantiers actuellement en cours à Lausanne (notamment le chantier de la gare) se révèlent déficient en termes d'adaptation aux changements climatiques.

Conclusions:
Par conséquent ce postulat demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité :

1. de réviser totalement le Plan climat de la Ville de Lausanne afin :
    a. d'adopter des mesures supplémentaires en matière de mobilité et dans le domaines du bâtiment assurant l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone, respectivement en 2030 et en 2050 au plus tards;
    b. d'adopter un train de mesures concernant les émissions indirectes et incluant ad minimum les investissements de la CPCL ainsi que les emprunts de la Ville de Lausanne;
    c. de mettre à jour les objectifs d'adaptation aux changements climatiques en incluant l'objectif d'assurer des températures vivables et un degré de végétalisation et de canopée adéquat dans tous les quartiers de la Ville en accord avec le principe de justice climatique;
    d. d'inclure un train de mesures ciblant les grands chantiers publics et d'exiger de tous les promoteurs de grand projet la prise en compte de l'adaptation et de l'atténuation des changements climatiques dans tout projet nécessitant une notice ou un rapport d'impacts, conformément aux recommandations de la Confédération.
2. De mener une évaluation externe et indépendante des effets de la première mouture du plan climat et des principaux préavis municipaux qui lui sont directement associés.

Lausanne, 22 septembre 2026 Johann Dupuis (EàG)

Julien Nagel Agathe Raboud Alassane Kane

Magali Crausaz Mottier Khalid Mohamed Ali

[17] https://www.rts.ch/info/regions/vaud/2026/article/lausanne-un-habitant-sur-deux-manque-d-arbres-dans-sa-rue-29357933.html
[18] Postulat du 22 septembre 2026 de Julien Nagel et csrts. Pour une renaturation/reconstruction du Flon et de la Louve.
[19] OFEV (2025). Prise en compte du climat dans le rapport d'impact sur l'environnement, https://www.bafu.admin.ch/fr/publication?id=ZbC1P1DVxGOu